



La lettre de la Fédération Bourgogne - Franche Comté des Retraités Caisse d'Épargne



N° 5 - Janvier 2022

L'édito du Président

Nous n'en finissons pas de cette pandémie. Après Delta, voilà Omicron. Devrions-nous avoir un rappel tous les 3 mois ?! Une grande lassitude de ne pas voir le bout du tunnel s'est installée, entretenue par la distanciation sociale. Cependant, nous avons tenu à maintenir notre A.G. en présentiel pour rétablir le "vivre ensemble" tout en respectant les règles sanitaires, bien entendu, et ce fut une réussite que chacun a pu apprécier !

2021 est enfin derrière nous et nous ne le regretterons pas ! S'ouvre 2022 avec l'espoir d'une année meilleure, en tout cas nous le souhaitons. Votre Fédération régionale est restée très active malgré cette pandémie. 2021 a vu la création de *RetraitÉcureuils*, ceci grâce à la volonté de quelques uns... Mon souhait pour 2022 serait que quelques-collègues retraités contribuent à sa rédaction... Pourquoi pas vous ?

Dans ce n° 5, vous ferez la connaissance de Jérôme BALLET, Président du Directoire de notre Caisse Régionale. Vous découvrirez également un retraité engagé au service de la Justice. Et vous apprendrez peut être que l'histoire de notre grande région est étroitement liée aux clochers de nos églises.

Je vous souhaite le meilleur pour 2022, surtout la santé. Prenez soin de vous et bonne lecture !



Michel OUTREY

Président de la Fédération régionale B.F.C.
des Retraités Caisse d'Épargne



"Quand deux Présidents..."

... se rencontrent, ils se racontent des histoires de..." etc. La référence à la célèbre chanson de Maurice CHEVALIER est facile. C'est pourtant ce qui s'est passé (ou presque) le mercredi 22 décembre dernier, au Siège de la Caisse d'Épargne Bourgogne - Franche Comté, à DIJON. En effet, le Président de notre Fédération régionale, Michel OUTREY, rencontrait ce jour-là le Président du Directoire de la Caisse régionale, Jérôme BALLET. Ce rendez-vous, fixé il y a quelques mois à l'initiative de Michel OUTREY, avait été reporté pour cause d'agenda mais cette fois-ci était la bonne !

Jérôme BALLET a donc accueilli notre Président, accompagné du Secrétaire régional Roger CHÊNE, dans son bureau situé au 5^{ème} étage de l'immeuble BELEM. L'objectif de cette première rencontre était non seulement de faire connaissance mais aussi de présenter notre Fédération et échanger sur nos attentes réciproques... surtout les nôtres ! C'est un trait d'humour, bien sûr, mais il est vrai que cet entretien avait été préparé avec pragmatisme, au-delà d'une simple rencontre de courtoisie.

Roger CHÊNE

➡ Suite page suivante

À lire dans ce n°

Page 2 : Quand deux Présidents...

Page 3 : "Découverte" : Les clochers comtois, témoins de l'Histoire

Page 4 : "Engagement" et infos diverses

Page 5 : "Souvenirs, souvenirs" : LES VIEUX LIVRETS

Page 6 : Rubriques diverses

Des échanges constructifs dans un climat d'écoute mutuelle, tel est, en deux mots, notre ressenti à l'issue de cet entretien. Retour sur une rencontre pas tout à fait comme les autres...



Michel OUTREY et Jérôme BALLE (masques retirés pour les besoins de la photo)

Cet entretien s'inscrivait dans la droite ligne de la résolution n°2 (thème "Les adhésions") issue des travaux menés au niveau national par la Commission *ad hoc* (cf. dernier n° d'Infos Retraités). Nous avons choisi d'en rappeler le contenu car il correspond parfaitement à l'esprit de la démarche qui nous a conduits à solliciter ce rendez-vous :

- Définir et engager une démarche structurée visant à faire connaître la F.N.R.C.E. auprès des nouveaux et futurs retraités, en s'appuyant sur des relations de qualité entre les Fédérations régionales et les dirigeants des Caisses.
- Inciter les Fédérations régionales à prendre contact avec les nouveaux Présidents de Directoire récemment nommés. Issus, pour certains, d'autres réseaux, ce sera l'occasion de leur présenter la F.N.R.C.E. et d'aborder avec eux nos problématiques de "recrutement".
- Réaliser et mettre à disposition des Fédérations régionales une collecte des pratiques des Caisses régionales envers les Fédérations régionales. En effet, une synthèse des facilités accordées par chaque Caisse (par exemple, les Conventions partenaires, les autorisations de duplication, les différentes subventions, les prêts de locaux, etc.) devrait donner un éclairage à tous et servir de base de négociation pour améliorer les conditions de fonctionnement et d'action auprès des adhérents (actuels ou à venir).

C'est donc à 15h00 précises que Jérôme BALLE, Président du Directoire de la C.E.B.F.C. depuis mai dernier, nous a reçus pour cet entretien. Avec un large sourire, devrait-on ajouter, qui se devinait derrière ce masque qui fait désormais partie de notre quotidien.

Les présentations d'usage ont permis d'en savoir un peu plus sur le parcours de notre interlocuteur qui connaît bien le monde des Caisses d'Épargne puisqu'il y œuvre depuis une vingtaine d'années (successivement au sein des Caisses de Lorraine, Loire-Drôme-Ardèche et Rhône-Alpes), avant de rejoindre la Bourgogne-Franche Comté.

Après avoir décrit les instances et le fonctionnement des Fédérations de Retraités Caisse d'Épargne (au niveau national et dans notre région), Michel OUTREY a présenté les différentes actions mises en œuvre par la Fédération Bourgogne - Franche Comté en mettant en exergue les initiatives lancées depuis deux ans et visant à renforcer le lien avec nos adhérents, notamment pour éviter l'isolement induit par les contraintes liées à la crise sanitaire.

Puis est venu le temps d'exprimer nos attentes vis-à-vis de la Caisse régionale, même si nous n'étions pas porteurs d'un "cahier de doléances". Le Président du Directoire nous a écoutés avec intérêt (et ce n'est pas une formule de circonstance !) et a été visiblement très sensible à nos attentes en matière de relations entre la C.E.B.F.C. et notre Fédération. À cet égard, il a promis (sauf contraintes de dernière minute) qu'il serait présent à notre prochaine A.G. à BELFORT, sachant qu'une réunion importante est prévue pour lui l'après-midi. Quoi qu'il en soit, la Caisse sera représentée ce jour-là ! Et notre Fédération sera conviée à découvrir le futur Siège de la C.E.B.F.C., fin 2022.

Après avoir évoqué les ambitions de la Caisse, Jérôme BALLE a répondu favorablement, et sans hésiter, à nos demandes (le D.R.H. sera notre interlocuteur "privilegié", notamment pour traiter le thème relatif aux nouveaux retraités, une salle nous sera allouée pour nos réunions...).

Une heure d'échanges en toute simplicité et avec une touche de chaleur humaine, ce qui n'est pas rien !

Roger CHÊNE

Lorsque le visiteur arrive en Franche-Comté, il sait immédiatement qu'il vient de changer de région. D'où qu'il vienne, c'est le style très différent des clochers comtois qui va le frapper. Ces clochers dits "en dôme à impériale" appartiennent à l'histoire de la région et sont devenus, avec le temps, la signature de la région comtoise, un symbole, une attache, une identité.

L'histoire du clocher comtois est directement liée à l'Histoire de la région du XV^{ème} au XVII^e siècle. Par le traité de SENLIS le 23 mai 1493, Charles VIII abandonne définitivement la Franche-Comté aux Habsbourg. Cette dépendance, de 1493 à 1635, permet au Comté de Bourgogne de connaître près d'un siècle de paix, ce qui n'empêchait pas les "voisins" (Français, Suisses et Allemands) de la traverser en permanence dans tous les sens avec, comme corollaire, souffrances, massacres, pillages, incendies. Une grande part fut imputable aux guerres de religions. Tout commença en 1512 avec les nouveaux courants de pensée (la Réforme gagna peu à peu de l'influence dans la région, influence qui perdure de nos jours, notamment dans le Pays de Montbéliard où le protestantisme est très présent). La fin du règne de Philippe II, roi d'Espagne, fut un désastre pour la Franche-Comté. Les pillages, lors des traversées permanentes des Armées en route pour les Pays-Bas, l'avaient vidée jusqu'à la moelle, sans compter la grande peste de 1586 qui emporta 1/10 des habitants. Et puis en 1595, l'invasion des Lorrains ruine la région avec un acharnement tout particulier sur les églises et monastères. Le XVII^e siècle n'est pas meilleur. La France lorgne sur la Comté, multipliant les raids; la "Guerre de dix ans" est terrible, puis la conquête



CHAMPAIGNOLE (Jura) : double clocher comtois pour l'église et la tour de l'horloge.

par les armes de Louis XIV est effroyable. La population est décimée et les destructions sont considérables.

L'origine des clochers "à l'impériale" en Franche-Comté est liée non seulement aux destructions, mais aussi à la vétusté des édifices. Dans l'élan de reconquête catholique, les archevêques de BESANÇON poussèrent avec ardeur les curés à redonner aux bâtiments du culte la "décence" que, disaient-ils, ils avaient perdue. Le XVIII^e siècle sera donc celui de la reconstruction.



Le clocher de BOUJEONS (Haut-Doubs)

L'origine de ce type de dôme n'est pas très claire. Si sa grande époque est bien le XVIII^e siècle, ces couronnements de clochers remontent

pourtant à la Renaissance, période de transformation et de renouvellement socioculturel de l'Europe occidentale où les architectes commencèrent à coiffer les tours de cette nouvelle manière venue d'Italie (Exemple : St-Just, à ARBOIS, dont le dôme de 1530, reconstruit en 1715, n'a pas l'appellation "comtois"). Le qualificatif "à l'impériale" provient de la forme qui rappellerait celle de la couronne de l'empereur d'Allemagne, surmontée d'une boule ou bien d'une croix. Elle est synonyme de majesté, de grandeur, de richesse. En fait, cette couronne ressemble plutôt aux bulbes orientaux.

Parmi les précurseurs, il convient de citer l'église St Michel à DIJON (photo ci-dessous).



Texte et photos : Jean-Pierre PETIT
Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

La retraite est l'aboutissement d'un parcours professionnel. Elle est vécue différemment par chacun d'entre nous, les uns l'associant aux loisirs, d'autres à la continuité d'une vie active. Michel MAUFFREY a choisi cette seconde option. Son expérience personnelle en est une belle illustration...

J'ai pris ma retraite à 57 ans, fin 2004. Environ six mois avant de quitter l'entreprise, j'avais évoqué mon départ avec un ami client, ancien cadre de la gendarmerie et délégué du procureur à VESOUL. Il m'avait décrit ses missions et invité à assister à ses audiences, ce que j'ai fait pendant un mois chaque lundi. Ces missions, intéressantes, ne semblaient pas être faites pour moi du fait que j'avais peu de connaissances en matière pénale. En novembre 2004, sachant qu'un poste était vacant à VESOUL, je me décide et j'adresse un CV et une lettre de motivation au procureur, qui me propose un rendez-vous. L'entretien dure environ une heure et je sors du tribunal à la fois content d'être retenu mais aussi inquiet d'assurer des missions pénales.

Suite à la mutation du procureur que j'avais rencontré, je n'avais plus de nouvelles du parquet. En mars 2005, je me présente au tribunal et la secrétaire du nouveau procureur m'avise qu'une nouvelle procédure est mise en place et que je peux me mettre en rapport avec un délégué déjà en poste pour me familiariser avec cette fonction. Je rencontre donc celui-ci, colonel de gendarmerie en retraite, qui m'explique la procédure, l'élaboration des documents et j'assiste à ses audiences pendant environ un mois, deux fois par semaine. Bien préparé et ayant la maîtrise du logiciel informatique, des dossiers me sont confiés et je commence à assurer des audiences de rappels à la loi et d'ordonnances pénales.

Pendant l'hiver 2005-2006, les documents devant être



jusqu'alors renseignés à la main, je décide de les reprendre sur Word avec base de données et, après accord du parquet, d'établir chez moi tous les documents à produire et de n'assurer que les audiences dans les locaux du tribunal. Ces modalités ont toujours cours actuellement.

Après avoir pratiqué les mesures simples (rappels à la loi, ordonnances pénales) et suivi deux sessions de formation à l'École nationale de la magistrature à Paris, j'ai "audiencé" des procédures plus complexes, à savoir des compositions et des médiations pénales sur toutes sortes d'infractions (vols, escroqueries, litiges familiaux, etc.), souvent en présence de l'avocat du prévenu, ma mission étant de convoquer les parties, d'établir les faits, de les faire reconnaître, d'énoncer les mesures prises par le parquet et d'en assurer le déroulement (paiement de l'amende, indemnisation des victimes, suivi des stages) avant de déclarer le dossier clos pour archivage.

J'ai assuré cette mission pendant dix ans (de 2005 à 2015) et clos environ 5.000 dossiers. J'en retire une double satisfaction : celle d'avoir côtoyé des personnes de grande qualité, magistrats pour la plupart, et d'avoir contribué à faire naître un esprit de civisme et de citoyenneté chez les primo-délinquants. Ce n'est pas la moindre de mes fiertés !

Michel MAUFFREY

Parlons chiffres

1,1%

C'est le taux d'augmentation de la retraite de base au 01/01/2022. Elle s'appliquera aux pensions versées début février (patience...).

Agenda

10/02/2022 : Bureau et Conseil Fédéral Régional à DIJON.

27/02/2022 : Comité de rédaction du magazine national "Infos Retraités" (en visio, avec la participation de Michel OUTREY).

15/03/2022 : Conseil Fédéral National (en visio).

Infos pratiques

Si vous choisissez de régler votre cotisation d'adhésion 2022 par virement, n'oubliez pas de scanner et d'envoyer par mail votre bulletin d'adhésion, complété et signé, à notre Trésorier :

patrick.morvan57@orange.fr

"Je vous parle d'un temps que les moins de vingt-ans cinquante ans ne peuvent pas connaître." Que feu l'auteur de cette chanson nous pardonne, mais la teneur de cet article justifiait cette légèreté "adaptation". Vous allez comprendre pourquoi...

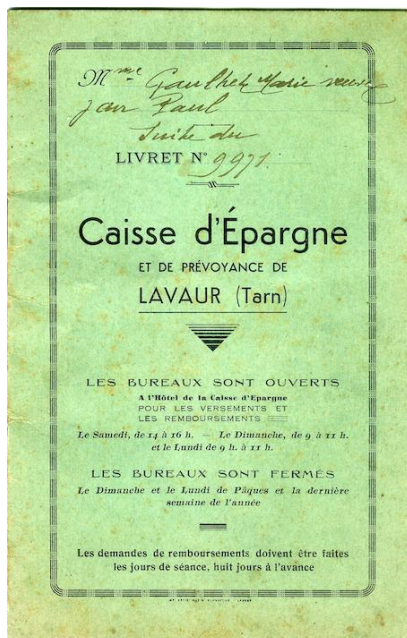
J'ai encore des souvenirs bien ancrés que je propose à la mémoire des plus anciens... et à la connaissance des plus jeunes.

Début des années 1970 : sonne le glas de la période de croissance des "Trente Glorieuses", avec la décision des États-Unis de suspendre la convertibilité du dollar (1971); dans la foulée, l'occident affronte le premier choc pétrolier consécutif à la guerre du Kippour (1973).

En Caisse d'Épargne, nous travaillons encore à l'ancienne : l'informatique n'a pas encore pénétré dans nos bureaux. Elle est pourtant bien présente mais en arrière-plan, se cachant de la vue de tous. Les Centres Techniques Régionaux (CTR) existent déjà et, dans ma Caisse, nous adressons tous les jours à notre CTR un double des registres d'opérations; celles-ci sont alors reprises manuellement par des mécanographes (métier disparu). Ces registres (vert pour les dépôts, rose pour les retraits) produisent des vignettes que nous collons sur les livrets des clients, non sans avoir effectué la mise à jour des opérations en instance : versements divers (salaires, allocations familiales...) retraits (prélèvements EDF, par exemple, échéances de prêts...). Ce système était encore possible en raison du peu d'opérations hors guichet mais la très forte évolution subie dans ces années-là, liée à la nouvelle obligation de versement des salaires sur des comptes bancaires en substitution du paiement en espèces, nous faisait approcher de "l'asphyxie".

Les vieux livrets

Bien sûr, qui dit collage de vignettes dit colle. Heureusement, il suffisait de les humidifier légèrement dans le petit appareil destiné à cette opération et hop! le livret épaississait rapidement. Ce système avait marqué un progrès considérable; il fut remplacé dans certaines Caisses, quelques années auparavant, par des cartes-comptes perforées (que je n'ai personnellement pas connues). Ces systèmes furent mis aux oubliettes à l'arrivée des premiers terminaux d'ordinateurs, fin 1974 mais ça, c'est une autre histoire...



De temps à autre, un vieux livret, souvent de couleur verte, surgissait des profondeurs de sa cachette (quel qu'en soit le motif) et nous était présenté pour mise à jour des intérêts. Grand format mais pas de vignettes sur ceux-ci : une écriture manuelle à la plume suffisait à enregistrer une opération. Comme vous vous en doutez, l'écriture était soignée : l'opération devait être parfaitement lisible. Il y avait bien quelques "pâtés" de temps à autre qui avaient dû susciter l'ire du Directeur d'alors... Qui plus est, il ne devait pas y avoir d'ambiguïté quant au titulaire du livret : ses nom et prénom étaient la plupart du temps écrits "à la ronde", avec gras et déliés. Une pure beauté ! Enfin presque, car tous ne par-

venaient pas à maîtriser cette écriture exigeante ! Cette écriture perdura longtemps puisque, dans ma Caisse, nous l'utilisions encore début 1974, en particulier pour les intitulés de livret. La plume avait toutefois été troquée contre un stylo. J'ai connu tout cela et j'en garde un souvenir fabuleux !

Ces vieux livrets dataient souvent d'avant-guerre (celle de "39/40") mais j'ai le souvenir de quelques exemplaires du XIXème siècle. Et qui dit écriture à la plume dit buvard ! Souvent, celui-ci restait dans le livret et ainsi nous découvrions des trésors. La "réclame" était déjà bien présente et, en particulier, sur les buvards, objets fragiles mais précieux, conservés le plus longtemps possible par leurs détenteurs. Deux exemplaires m'avaient choqué à l'époque et j'en garde un souvenir précis et ému. Le premier remontait au temps où la tuberculose était le fléau social du pays (les Français d'avant 1917 auraient bien aimé disposer d'un vaccin...). Le buvard en question présentait un dessin/slogan qui invitait le citoyen à bien humidifier les sols avant de les balayer, afin d'éviter autant que possible la mise en suspension dans l'air de la poussière, vecteur de transmission du bacille ! Le second buvard montrait une réclame en faveur de l'eau de Vichy. Pas anormal me direz-vous, sauf qu'elle était présentée comme radioactive et donc... excellente à la santé ! Incroyable ! Je ne peux malheureusement pas vous les montrer : les photocopies n'existaient pas et penser à photographier un truc pareil ne serait venu à l'idée de personne... Une autre époque, vous dis-je...

Pour ceux que l'histoire des vieux livrets intéresse, le livre de Séverine DE CONINCK "Le livret de Caisse d'Épargne (1818-2008) - Une passion française" - Éd. Economica, "Économies et sociétés contemporaines", 2012, 409 p.) vous donnera une multitude d'informations. Vous aussi avez des souvenirs ? Écrivez-les et transmettez-les-moi !

Jean-Pierre PETIT

Ils nous ont rejoints

Bienvenue à nos nouveaux adhérents* !
Évelyne GROSJEAN (25), Pierre FINET (21)
Marc BOUILLET (21), Annie DE MORAIS
(21), Françoise GAUTHERET (21) et
Francine DEMOUGEOT-DOLIGNON (21).

* depuis notre précédente édition

Ne les oublions pas*

Jean ROUSSELET (100 ans), décédé le
27/12/2021.

* Cette rubrique ne recense que les décès qui nous
ont été signalés depuis notre précédente édition,
elle est donc potentiellement non exhaustive.

Avis de recherche

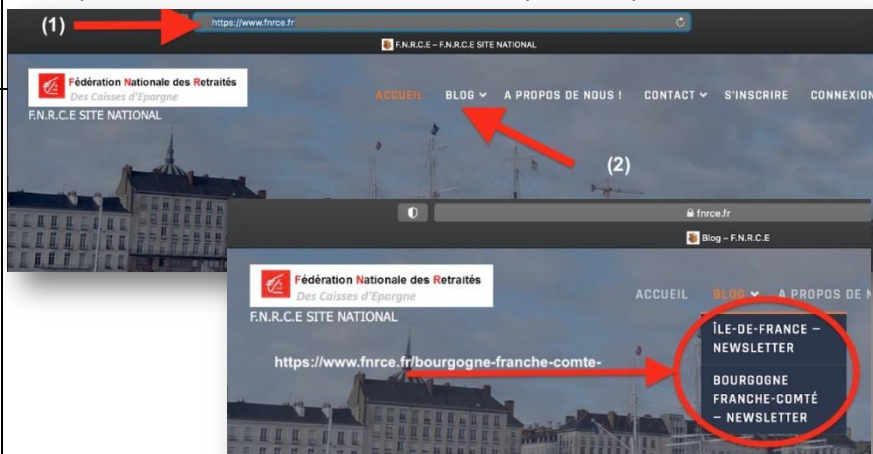
Je recherche parmi nos adhérents
bourguignons un ou plusieurs membres
qui seraient auteurs de photos embléma-
tiques ou représentatives de la région
Bourgogne. Ces photos serviraient à
illustrer un des modèles de calendrier
2023 consacré à la Bourgogne. Merci de
me contacter directement.

Jean-Pierre Petit
15 rue Fontaine du Murger - 39300 CIZE
jean.pierre.petit@icloud.com
06 52 28 44 80

Cette lettre d'information est la vôtre !

Vous souhaitez réagir à un article, faire part d'une idée, d'une réflexion,
émettre une suggestion, partager un point de vue, soumettre une
question, rédiger un texte, présenter un travail créatif (poème, photo,
dessin...) ? N'hésitez pas à nous l'adresser (cf. coordonnées en bas de
page). Vous contribuerez ainsi à faire vivre cette lettre d'information !

Le site national de la F.N.R.C.E., qui a fait peau neuve après son piratage
l'an dernier, nous offre la possibilité d'y déposer divers documents
accessibles à tous. Notre Fédération régionale a saisi cette opportunité
pour y présenter non seulement tous les n° de notre lettre d'information
"Retraitécureuils" mais également une version audio-vidéo enrichie de la
dernière édition (n° 4 - Octobre 2021). Elle est destinée, notamment
mais pas exclusivement, à nos adhérents ayant des problèmes visuels.



Pour découvrir tout cela, rendez-vous sur le site de la F.N.R.C.E. En page
d'accueil, cliquez sur BLOG et sélectionnez "Bourgogne-Franche-Comté"
(seule l'Île-de-France utilise aussi ce service). Rien de plus simple !

Jean-Pierre PETIT

Le saviez-vous ?

Avec 41 nouvelles adhésions en 2021, notre Fédération
régionale est la 1^{ère} de France dans ce domaine puisque ce
chiffre représente 20% des adhésions nouvelles enregis-
trées au niveau national en 2021.

Source : F.N.R.C.E.

Ils l'ont dit... et écrit !

"Chaque fois que l'ouvrier porte une épargne à ces Caisses,
c'est un vice qu'il y jette avec son écu, c'est une vertu qu'il
achète avec son économie" ?

Alphonse de LAMARTINE

Traits d'humour



Assemblée Générale des Retraités Caisse d'Épargne



Prochaine parution : **Avril 2022**

Lettre d'information de la Fédération des Retraités Caisse d'Épargne -
Région Bourgogne - Franche Comté.

Responsable publication : Michel OUTREY - Le Frahy - 70440 SERVANCE

Courriel : michel.outrey@laposte.net

Diffusion aux adhérents de la F.N.R.C.E. - Région B.F.C.

Ont participé à ce n° : Roger CHÊNE, Michel MAUFFREY, Michel
OUTREY, Jean-Pierre PETIT.

Maquette et mise en page : Roger CHÊNE.

Photos : Roger CHÊNE, Michel MAUFFREY, Jean-Pierre PETIT.